

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

N°25-005

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAL-D'ARC

Séance du 17 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le dix-sept janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Val-d'Arc dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de Randens, sous la présidence de Monsieur Hervé GENON, Maire.

Nombre de conseillers :	Date de convocation :	13/01/2025
En exercice : 22	Date d'affichage :	13/01/2025
Présents : 15		
Votants : 15 + 4 pouvoirs		

**Présents** : Mrs. et Mmes GENON Hervé - GAZET Véronique - BAZIN Josyane - COMBET Claire - GENON Marie - JABOUILLE Martine - LEGRAND Alexandra - MANENTI Rémy - MARTINET Frédéric - MARTINET Jacky - MASSUTTI Carole - MELLAN Lionel - PAVIET Laura - RICHARD Denis - RIZZON Bruno -

**Excusés** :

Mrs. et Mmes BIBOLLET Nicolas - DELWAL Jean Luc - GACHET Roger (pouvoir à GENON Hervé) - JALLIFIER VERNE Christelle (pouvoir à GAZET Véronique) - MICHELLAND Bruno (pouvoir à BAZIN Josyane) - PEREZ Stéphanie (pouvoir à LEGRAND Alexandra) - RICO PEREZ José -

A été nommée secrétaire de séance : Josyane BAZIN



**Objet** : Location salle du foyer rural d'une administrée du 11 janvier 2025

Le Maire de la commune de Val d'Arc fait part au conseil municipal d'un dysfonctionnement du chauffage survenu au foyer rural d'Aiguebelle pendant une période de location de la salle en date du 11 janvier 2025.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de diminuer le montant de la location du foyer rural initialement prévu à 260 euros en période hivernale pour les particuliers résidants à Val d'Arc, et de ramener ce montant à 160 euros (prix fixé par délibération en date du 10 novembre 2023 en saison estivale sans chauffage).

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance  
Josyane BAZIN

Monsieur le Maire  
Hervé GENON

